

**Compte rendu du conseil académique de la vie lycéenne  
Mercredi 6 mars 2013**

Présents : Voir en annexe 1 la liste des présents.

Absents excusés : Mme LAROCHE Sylvie, vice-présidente du Conseil Régional ainsi que sa suppléante Mme GRANDVOINET Fanny, Mme RONZI Béatrice représentant la ville de Besançon, M. SENECHAL Marc, enseignant.

M. Hamid BOUAMAR, M. Gilles FALTOT (représenté par ses suppléants), Mlle Marylise LAINE (représentée par sa suppléante), Mlle Mathilde MINET, M. Nelson VITTET.

Rectorat

Ordre du jour :

Délégué Académique à  
la Vie Lycéenne

- Ouverture du CAVL par Monsieur le Recteur
- Approbation du PV de la dernière séance
- Compte-rendu de la première réunion du Conseil National de Vie Lycéenne
- Bilan de la réunion des référents de vie lycéenne du 10 janvier 2013
- Rappel des thèmes définis pour le plan d'actions vie lycéenne 2012-2014
- Restitution des ateliers (séminaire Mouthe)
- Répartition des fonds de vie lycéenne
- Définition d'actions concrètes pour le plan d'actions 2012-2013
- Point sur les rencontres européennes à Strasbourg en mars 2013
- Questions diverses
- Clôture – verre de l'amitié.

Dossier suivi par

Christine Monnin

Téléphone

03 81 65 74 06

Fax

03 81 65 74 07

Mél.

Christine.monnin

@ac-besancon.fr

10, rue de la Convention  
25030 Besançon  
cedex

\* \* \* \* \*

➤ **Ouverture du CAVL par Monsieur le Recteur**

Monsieur le Recteur ouvre la séance et évoque en introduction :

- la refondation de l'Ecole
- la loi sur l'enseignement supérieur et la recherche, en cours d'écriture
- le pacte pour la jeunesse (réunion du 21 février) avec ses 4 enjeux majeurs :
  - Porter l'accès pour tous les jeunes aux droits sociaux
  - Favoriser l'autonomie des jeunes
  - Lutter contre les inégalités
  - Encourager les jeunes dans le débat sur la vie publique

Puis il cite des priorités académiques :

- lutter contre le décrochage scolaire qui concerne, en Franche-Comté, 3000 jeunes de plus de 16 ans qui avaient commencé de préparer un diplôme et qui sont déscolarisés. Il rappelle que 42% des jeunes actifs sont au chômage.
  - encourager la mobilité internationale : il est important de s'ouvrir à d'autres cultures et d'autres langues.
  - développer la culture du numérique.
- Il invite les élèves à proposer leurs réflexions pour alimenter ce débat.

➤ **Approbation du PV de la dernière séance**

Le procès-verbal de la séance du 12 décembre 2012 est approuvé à l'unanimité. Madame Monnin signale la démission de l'élève Sarah DEFONTAINE. Son suppléant **Valodia SARKISSIAN** devient titulaire.

➤ **Compte-rendu de la première réunion du Conseil National de Vie Lycéenne qui s'est tenue à Paris les 14 et 15 février 2013**

Lancement par George Pau-Langevin, ministre déléguée chargée de la réussite éducative, des « rendez-vous » de la vie lycéenne pour « un acte 2 de la vie lycéenne ».  
L'objectif est de donner la possibilité aux lycéens de faire des propositions pour « un acte 2 de la vie lycéenne », de renforcer leur parole et leurs moyens d'action au sein de leur établissement.



2/9

D'ores et déjà, quatre sujets sont au cœur des réflexions:

- Le rôle et la place donnée aux instances lycéennes
- Le bien-être et la santé des lycéens
- La place du numérique dans la vie de l'établissement
- La participation des élèves au bon climat de l'établissement

Sara MOURADI, élève élue représentant l'Académie au CNVL, présente les constats et propositions qui ont été faites sur les thèmes suivants:

L'expression et l'écoute des élèves dans les établissements

- Expression des lycéens
- Espace et temps pour la vie lycéenne
- Association des lycéens
- La maison des lycéens
- Représentation dans les instances
- Valorisation de l'engagement

Les moyens d'agir, la place donnée aux instances lycéennes

- CVL, CAVL, CNVL, CSE

La place du numérique dans la vie de l'établissement

- Téléphones portables au lycée
- Réseaux sociaux
- Education aux médias: inégalités numériques
- E-vote CVL

La participation des élèves au bon climat de l'établissement, l'éducation à la santé et à la citoyenneté

- Rapports adultes/élèves: la nécessité d'un dialogue constructif
- Apprentissage: de la présentation à la représentation
- Lien entre le collège et le lycée: un partenariat nécessaire
- Le lycée un lieu de travail? Lieu de « vie »? Ou les deux ?
- Passage du lycée à « notre lycée »
- Discriminations

Quelques propositions :

- augmenter le pouvoir des délégués académiques à la vie lycéenne.
- augmenter le nombre de sièges des représentants lycéens au CSE
- créer un statut d'élue lycéenne
- renforcer le statut du vice-président
- mettre en place le vote électronique pour les élections dans les instances lycéennes (des amendements ont été présentés)

Bien-être et santé

Conduites à risques

Parité homme / femme

➤ **Bilan de la réunion des référents de vie lycéenne du 10 janvier 2013**

Madame Monnin présente le programme de cette journée, riche en échanges, ainsi que la restitution du travail en ateliers :



### Atelier 1 : « La Maison des Lycéens »

Présentation des MDL des lycées de Moirans en Montagne (LP Vernotte) et Vesoul (Les Haberges).

La MDL permet l'apprentissage de la démocratie, de l'autonomie et l'acquisition de compétences en gestion de projet et conduite de réunion.

Rappel de l'Article 2 bis (créé par loi n°2011-893 du 28 juillet 2011 - art. 45) de la Loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association :

*« Les mineurs de seize ans révolus peuvent librement constituer une association.*

*Sous réserve d'un accord écrit préalable de leur représentant légal, ils peuvent accomplir tous les actes utiles à son administration, à l'exception des actes de disposition. »*

Les adultes restent présents pour l'accompagnement, ils vérifient le respect des règles et permettent l'autonomie.

La MDL finance des projets prévus par le CVL (semaine des arts par exemple).

L'impact sur la vie scolaire des élèves est important: épanouissement, autonomie, amélioration du climat scolaire, relations adultes/élèves, confiance.

Les freins identifiés lors de l'atelier sont le manque d'engagement des élèves, la lourdeur administrative, la réticence des adultes à dissoudre les FSE.

Propositions de l'atelier:

Proposer un module de formation pour les CPE sur la création d'une MDL.

Impliquer des élèves de 2nde dans la direction de la MDL afin de permettre une pérennisation de sa gestion. De même développer les compétences des adultes qui assurent l'accompagnement des élèves.

### Atelier 2 : « La communication au sein de la vie lycéenne »

Constats:

- Actuellement la communication est non formalisée, en fonction des besoins
- L'information descendante est plus facile que l'information ascendante...
- Quelles informations sont pertinentes : élections, textes nouveaux, projets des autres CVL
- Outils : affichage, mails, téléphone, réseaux sociaux, site du rectorat et de la vie lycéenne, Pronote Net, ENOE, blogs

Objectifs:

- efficacité et réactivité
- Valoriser les actions des CVL pour qu'ils soient reconnus et légitimes
- Susciter l'engagement d'autres élèves

Propositions:

- Etablir des cartes d'identité des CVL (réfèrent, contact, projets, moyens de com, projets déjà réalisés) partagées sur GoogleDocs pour une information plus dynamique
- Favoriser la communication entre adultes et élèves, entre élèves et élèves
- Mieux utiliser les outils existants
- Mettre à jour l'information (pour qu'elle soit attractive)
- Prendre des initiatives
- Réunions inter-CVL

### Atelier 3 : « Le rôle du vice-président de CVL »

Son rôle est renforcé dans les circulaires de 2010: il est membre du Conseil d'Administration devant lequel il présente les travaux du CVL.

Devant les difficultés rencontrées (manque de connaissance du rôle, et capacité à s'imposer dans les instances et au niveau hiérarchique, langage du CA trop technique, CVL davantage informés que consultés, manque d'initiative des vice-présidents et manque de hauteur dans les projets, problème en LP quand le vice-président est en



4/9

stage), les référents font des propositions :

- Prendre le temps de la concertation et de l'information avant l'élection (même si les délais sont courts avant le vote).
- Mettre en place une véritable formation pour les vice-présidents (prise de parole, conduite de réunion, rôle, rédaction des compte-rendus, information sur le budget...)
- Valoriser le vice-président auprès de la communauté éducative. Impliquer les enseignants.
- Importance des conditions matérielles: local, matériel informatique, téléphone, panneau d'affichage...

#### Remarques et propositions diverses:

- Avancer la date de l'élection au CVL.
- Permettre un temps d'échanges entre les élèves lors des réunions d'information CAVL (inter CVL par bassin).
- Faire un rappel visuel des candidats au CAVL.
- Rappeler certaines règles aux élèves syndiqués (des bulletins d'adhésion ont été distribués avec des professions de foi !).
- La politisation de nombreux élèves élus en décourage d'autres.
- Valoriser l'engagement des élèves élus (Admission Post Bac, livret scolaire...).
- Créer des adresses mail pour les vice-présidents de CVL et les élus au CAVL.
- Créer une indemnité pour les référents vie lycéenne (les référents culture en perçoivent une).
- Diffuser les résultats de l'enquête élève sur la réforme des lycées aux établissements.
- Revoir le Portail Orientation du Lycéen (POL) : il s'est complexifié !

Monsieur le Recteur souligne que la valorisation de l'engagement des élèves sur APB est un sujet à approfondir.

#### ➤ **Restitution des ateliers (séminaire Mouthe)**

- Les conduites à risques par Flavien NANNINI

« Nous avons défini les conduites à risques comme étant des conduites d'essais. C'est dans la plupart des cas une nécessité d'acquérir de l'expérience dans différents domaines : Sexuel, drogues, alcool... C'est également une recherche de plaisir hors du contrôle des adultes, car pour la plupart des cas, ceux-ci sont contre ces nouvelles expériences et ces nouvelles recherches du plaisir. Enfin, on peut dire que ces conduites sont synonymes de souffrances et ce sont des signes qui montrent que les ados sont en difficultés.

Plusieurs conduites à risques ont été prises en exemples : Les consommations de produits illicites ou non, les suicides, les relations sexuelles non protégées, les Accidents de la Voie Publique (AVP), les violences, l'anorexie – la boulimie. Le gouvernement essaie de trouver des solutions à ces problèmes, notamment grâce aux campagnes de publicité, comme celles de la sécurité routière, particulièrement violente : « Pour les fêtes, éclatez-vous, mais pas sur les routes »

On a ensuite essayé de chercher les causes de toutes ces conduites à risques, qui sont très nombreuses.

Enfin, nous avons réfléchi sur les réactions que nous devons avoir si nous devons faire face à ces problèmes. »

En conclusion, les jeunes sont beaucoup sensibilisés ; ils n'ont pas trouvé comment « passer à l'action » de sensibilisation.

Madame Dienne souligne que partager l'information est importante. Ce qui est inquiétant ce sont les comportements normatifs. Il y a des actions à faire sur les lieux de fête. Elle rappelle que des actions de prévention sont organisées au niveau académique pour les élèves de première.

M. le Recteur rappelle que c'est un enjeu de santé publique, qu'il faut trouver les bonnes articulations avec les CESC, lieux d'éducation à la santé.



5/9

- Le rôle du vice-président de CVL par Nathan MARCEL-MILLET
  - Nécessité d'une bonne présentation des candidats lors des élections
  - Un relais pour les CVL suivants (création de fiches, de comptes-rendus des projets...)
  - Ses qualités, ses compétences : persévérance, sérieux, investissement, altruisme, imagination, motivation, communication, fiabilité...
  - Médiation, porte-parole entre : le CVL et l'administration (porte les projets), le CVL et un représentant CAVL (projets académiques)

Puis une synthèse sous forme de tableau a été présentée:

Besoins	Outils	Ressources
Préparation des réunions	- Livre <u>Délégué Flash 2013</u> - Site de l'Académie	Textes, législation
Obtenir la confiance des adultes	- Identifiant CVL (logo) - Adresse mail	S'adresser aux bonnes personnes, au bon moment
Faire des demandes officielles de projets	- Utilisation de l'écrit (doc types) - Rétérer les demandes	Ordinateur, clé USB CVL (dans le local CVL)
Organisation du temps	- Calendrier annuel des réunions - Disponibilités des membres (tableau)	
Budget	- S'adresser à la région, aux associations ( <u>Envie d'Agir</u> )	Fonds de Vie Lycéenne F.R.A.P.I.L

M. le Recteur précise qu'il y a beaucoup d'interlocuteurs au sein de la communauté éducative avec lesquels il est possible de faire des choses intéressantes. Le vice-président a un rôle de porte-parole ; il a une légitimité à s'adresser à tous les membres de cette communauté.

M. Radzikowski insiste sur l'importance de construire des projets.

- La Maison Des Lycéens par Sara MOURADI

Rappels sur la constitution et le fonctionnement d'une MDL.

Un problème se pose : Comment installer une totale autonomie et donc parvenir à mobiliser suffisamment d'élèves pour faire fonctionner la MDL ?

Certains représentants lycéens chez qui la MDL a été récemment mise en place, ont pu proposer des solutions que l'on peut regrouper sous le terme de « campagne de communication » par le biais : d'affiches et de slogans promouvant la MDL, d'une communication directe entre les élèves.

Mais aussi, il a été consenti que la sensibilisation auprès des futurs lycéens (classes de troisième) était essentielle à la prise de conscience générale d'un droit permettant aux lycéens de devenir de véritables acteurs dans le déroulement de la vie de leur établissement.

En cas de nécessité, l'aide de l'équipe pédagogique est possible.

L'autonomie des lycéens pour gérer la MDL est un droit qui permet de répondre précisément aux besoins des lycéens dans divers domaines :

- Culturel : organisation de club cinématographique, théâtre, musique, d'exposition artistique inter-lycée
- Sportif : soutien aux associations sportives préexistantes, ouverture vers des activités non présentes dans l'établissement



6/9

- Événementiel : achat de matériel et organisation de concert, carnaval lycéen
- Financier : attribution d'aide au financement de voyage pédagogique organisée par l'établissement
- Etc.

La MDL et le CVL peuvent s'associer pour résoudre différents problèmes présents dans l'établissement.

Le constat est fait que la MDL reste peu répandue dans notre académie, faute du manque d'information reçue jusque là par les lycéens et même par les élus au CVL, CAVL.

Mais nous pouvons remarquer que dans les lycées où elle est en place la qualité du fonctionnement est satisfaisante et contribue à l'émancipation des élèves.

En conclusion, la maison des lycéens permet donc la prise d'initiative et de responsabilité de la part de tous les lycéens et permet de passer outre la mission consultative du CVL ce qui représente un droit essentiel dans la démocratie lycéenne.

L'adhésion est collective de la part de tous les membres du CAVL en faveur du développement des MDL par des actions de sensibilisation.

#### ▪ L'égalité filles / garçons par Lorianne BESSANT

« Durant le séminaire à Mouthe, Dominique Chatté et Nicolas Desormonts sont intervenus sur le sujet de l'égalité filles-garçons.

Tout d'abord, Nous avons tous donné un mot qui nous venait à l'esprit : Sexisme ; discrimination ; parité ; mixité.

Trois grands axes ressortent :

- Améliorer l'orientation scolaire et professionnelle des filles et garçons pour une meilleure insertion dans l'emploi.
- Assurer auprès des jeunes une éducation à l'égalité entre les sexes. Cet apprentissage implique notamment la mise en oeuvre de préventions des comportements et violences sexistes.
- Intégrer l'égalité entre les sexes dans la pratique professionnelle et pédagogique des actrices et acteurs du système éducatif ( Le rapport professeur-élève )

Nous avons ensuite appris qu'une convention interministerielle pour l'égalité filles-garçons est en cours d'élaboration.

Par la suite, nos deux intervenants nous ont fait découvrir le "mur des préjugés", une oeuvre utile, qui capte l'attention des élèves et les fait réfléchir!

Exemple : " Les hommes sont prétentieux ", ce message alerte les élèves, les force à se poser la question, à réagir.

Nous avons enchaîné sur le paradoxe entre le fait que les filles ont un taux de réussite supérieur aux garçons au baccalauréat alors que leur réussite professionnelle et leur salaire, eux, sont inférieurs. »

#### ▪ Les actions culturelles par Joachim TAÏEB

L'atelier a été divisé en 2 groupes :

##### **Groupe 1 : 1h30 (atelier 1)**

Dans un premier lieu, débat interactif entre la comédienne et le groupe : composantes essentielles d'un théâtre, le cinéma, le rôle du comédien.

Dans un second temps, mise en situation : le groupe a été placé en cercle pour procéder à un échauffement de la voix et du corps. Deux exercices ont été proposés jusqu'à la fin de cette partie :

- Exercices pratiques : apprentissage d'une phrase chacun qui constitue un texte, à répéter avec des mises en scènes diverses (déplacement dans l'espace : le sol est chaud, le corps est lourd en répétant la phrase).
- Exercice d'improvisation basé sur un thème : l'expression de la révolte. Passage individuel de chaque membre du groupe devant un public.

##### **Groupe 2 : 1h30 (atelier 2)**

Atelier cinéma. Tout d'abord, débat interactif avec deux représentantes du théâtre de Besançon sur la place du théâtre et des spectacles pour chacun des membres du groupe. Ensuite, avec un cinéaste, échange sur l'importance des

bruitages dans les films, en particulier les films d'animation. Puis mise en pratique : le groupe fait le tour de la pièce afin de trouver des objets permettant de réaliser les bruitages d'un extrait de « Wallace & Gromit ». Tout le monde se réunit autour de la table et du micro, répartition des rôles de chacun (voix, les différents bruitages) et réalisation de la bande-son de l'extrait.

Au bout d'1h30, les deux groupes échangent d'atelier.



7/9

▪ La communication par Ismaël BOUDJEKADA

La question relative à la communication entre élus et lycéens est un des points clé du plan de travail du CAVL de Besançon. En cela, ce groupe s'est penché sur les moyens de communication facilement exploitables pour permettre aux élus de rendre compte efficacement de leurs actions.

Le CAVL représente tous les élèves de l'Académie.

1. But de l'atelier

Réseaux sociaux, adresses mail ou autre sont nécessaires pour pouvoir faciliter le dialogue entre CVL et échanger nos événements ou créer des partenariats entre CVL.

Connaissance de nouveaux outils qui nous permettront d'avancer avec nos CVL et de garder contact.

La communication doit être responsable (penser au droit à l'image).

2. Difficultés rencontrées

La multiplicité des outils nécessite de faire des choix pour communiquer efficacement.

Penser à la signature électronique automatique détaillant le statut de l'élève et son contact direct. Créer un compte professionnel. Penser aux autorisations du Proviseur, de l'administration en général.

Une page/blog nécessite un rythme de publication pour que les personnes continuent à suivre nos publications.

Assumer chaque chose écrite et la signer de façon à donner de la crédibilité. Travailler ensemble sur des articles à publier, voire demander à M. Neves de valider chaque article avant publication.

La loi sur la presse oblige un droit de réponse. Elle interdit l'injure, la diffamation et l'atteinte à la vie privée. On ne peut favoriser une marque d'opinion, de religion, de groupe, on ne peut influencer par son statut (prosélytisme). Respect du pluralisme.

3. Solution apportées

Utilisation de Google Documents, qui permet de mettre en place questionnaires et formulaires.

Utilisation de Groupzap, permet de travailler en coopération avec des post-it. Très pratique pour des brainstorming.

Utilisation de Framapad, qui permet de travailler sur des documents en coopération.

Plateforme : Tumblr, Posterous, WordPress.

DropBox permet de déposer des fichiers sur internet, qui ne nécessite aucun support physique.

➤ **Les bilans présentés ont pour objectif la définition d'actions concrètes pour le plan d'actions 2012-2014. Les propositions suivantes seront travaillées en commissions dans les mois qui viennent (les noms des élèves et adultes, membres du CAVL ou non, volontaires sont indiqués pour chaque commission):**

- Le rôle du vice-président de CVL (Nathan Marce-Millet, Joachim Taïeb, référents vie lycéenne)

Création d'un vademecum à destination des futurs élus.

- L'égalité fille/garçon (Lorianne Bessant, Emma Monnot, Leila Gavaille,

Manon Silvant, Quentin Soulabaille, Simon Vuillemin, Mme Diene, Mme Chatté, M. Désormonts, Mme Dulmet, membre du cabinet du Préfet)  
Proposition d'une journée académique avec actions dans les lycées et mise en place d'un concours qui récompenserait les meilleurs projets.



8/9

M. Rousset cite l'opération « la journée de la femme, c'est toute l'année » et invite les membres du CAVL à travailler avec les services de la Préfecture .

M. le Recteur prend l'exemple de l'orientation et invite à une sensibilisation sur la sexualisation des parcours.

Mme Bidot précise que même si on a l'impression qu'il n'y a pas de problème (comme l'a affirmé Ismaël Boudjekada), on n'est pas dans l'égalité, tant du côté des garçons que du côté des filles.

- Les actions culturelles (Flavien Nannini, Léo Confrère, Christelle Moussa, Maël Thual, Mouna Fares, Valodia Sarkissian)  
Rencontres inter-CVL pour mettre en place des projets culturels, avec l'aide des référents culture.

Questions de M. le Recteur : avez-vous ciblé un domaine artistique particulier ? (la réponse est non). Avez-vous parlé de la problématique d'accessibilité à la culture ? Devant la réponse négative, il invite les élèves à s'y intéresser.

- La Maison des Lycéens (MDL) (Sara Mouradi, Valodia Sarkissian, M. Baretje, Mme Courbet, M. Belliot)  
Aide à la mise en place des MDL dans les établissements qui n'en ont pas.

M. Neves rappelle qu'il est question de mettre en place des réunions inter-CVL sur des thèmes particuliers, par exemple sur la MDL.

M. Baretje souligne qu'il a été très agréablement surpris par la motivation des élèves qui ont participé à l'atelier à Mouthe.

Mme Benetruy signale que l'on oublie trop souvent le rôle des parents, que les fédérations peuvent transmettre l'information et apporter leur aide.

M. le Recteur entend une bonne volonté d'ouverture.

- La communication au sein de la vie lycéenne (Anne-Marie Ivorra, Quentin Figuereo, Clara Didier, Mme Benetruy, Mme Touquet)  
Utilisation des réseaux sociaux ; concours d'événements...

M. le Recteur s'interroge sur l'utilisation du tweet (communication rapide) et mentionne l'expérimentation de « communication alerte » au lycée Ledoux.

- Enquête sur la réforme des lycées et de la voie professionnelle (Baptiste Monange, Loïs Lamy Chappuis, Myriam Jeannin, M. Bois, M. Radzikowski)  
A poursuivre et actualiser.

M. le Recteur souligne l'intérêt de pouvoir comparer les résultats et suivre l'évolution sur plusieurs années.

#### ➤ **Les fonds de vie lycéenne**

M. Neves présente les nouveaux critères de répartition qui seront appliqués cette année. Dans un deuxième temps, un éventuel reliquat pourra être distribué en fonction des projets.

#### ➤ **Rencontres européennes à Strasbourg les 20, 21 et 22 mars 2013**

9 élèves élus titulaires du CAVL composeront la délégation franc-comtoise :

GAVOILLE Leila, LP Follereau, Belfort  
VUILLEMIN Simon, LP Fertet, Gray  
BESSANT Lorianne, Lycée X. Marmier, Pontarlier  
NANNINI Flavien, Lycée C. Nodier, Dole  
FARES Mouna, LP d'Audincourt  
TAIEB Joachim, Lycée V. Hugo, Besançon  
BOUDJEKADA Ismaël, Lycée G. Cuvier, Montbéliard  
MOURADI Sara, Lycée L. Pasteur, Besançon  
SARKISSIAN Valodia, LP Les Huisselets, Montbéliard



Voir programme en annexe 2.

➤ **Questions diverses**



9/9

Une question est posée par Sara Mouradi concernant la dotation horaire globale (DHG) dans les établissements.

M. le Recteur répond en partant du niveau national pour arriver au niveau local ; il rappelle ce qu'est la LOLF et explique que la prévision de l'effectif élèves sert de base pour définir la structure de l'établissement. On est sur une logique de dotation à la structure. Il rappelle également que les conseils d'administration des établissements ne votent pas leur dotation mais la répartition de celle-ci. Au niveau académique, la dotation à un établissement, en fonction de sa structure, n'a pas été modifiée.

L'ordre du jour étant terminé, M. le Recteur conclut ce CAVL en remerciant les participants qu'il invite à prendre un traditionnel verre de l'amitié.

La prochaine réunion du CAVL aura lieu le mercredi 22 mai 2013 au Lycée Jules Haag à Besançon.

Le Recteur  
Chancelier des Universités

Éric MARTIN

La CPE Vie scolaire  
(secrétaire de séance)

Christine MONNIN